

Le 24 septembre 1780, à Plozévet



Le "Jeune Jacob" de St Pétersbourg se brise à la côte .



Octave Pengilly L'Haridon (1811 1870) - *Pilleurs de la mer-* domaine public
Musée de Bretagne

C'était un voilier russe de 170 t appartenant à Wassili Kusoff.
De 1723 à 1791, 15 navires de commerce, de 23 à 196 tonneaux, firent naufrage sur les côtes de Plozévet
(Arch. du Finistère, B 4335 à 4400).

Interrogatoire du capitaine, 24 septembre 1780 :

« (...) Dans un tel fond et par le gros temps qui régnait il vit qu'il était inutile de jeter l'ancre. L'interrogé s'efforçait à tenir au plus près, mais il s'aperçut que le navire commandé par l'orage tombait dans les brisants dont est semé la baie d'Audierne. Alors cédant à l'avis de son pilote pressé par les instances de tout l'équipage et ne voyant aucun autre moyen de sauver la vie de ses matelots, la sienne, la cargaison et le navire qui lui étaient confiés, l'interrogé fit revirer sur cette côte où il toucha vers les dix heures du matin . Deux heures avant la pleine mer, le navire qui coulait bas d'eau talonna d'abord sur des roches et la mer le jeta bientôt après sur le sable où il est demeuré échoué (...) »

AD 29, B 4390

En 1780, les gardiens du *Jeune Jacob* remarquent «vers 10 heures du soir [...] qu'il paraissait des voleurs attroupés aux environs du dépôt de notre sauvetage, nous nous sommes portés sur la côte où nous avions aperçu, en effet, à la lueur du feu de nos tentes, une cinquantaine de paysans retranchés derrière un fossé au midi du naufrage »

Côtes barbares - Pilleurs d'épaves (Alain Cabantous)

Le représentant de l'amirauté demanda au procureur terrien de choisir 20 hommes entre les laboureurs **les plus honnêtes et les plus aisés de la paroisse.** (!)

Il serait intéressant d'en avoir la liste !!!.

Il semble qu'il y ait eu 60 charrettes réquisitionnées pour transporter les barriques, en convoi, au dépôt de Poulgoazec.

En 1780, lors du naufrage du *Jeune-Jacob*, de Saint-Pétersbourg, les habitants de Plozévet qui participèrent au sauvetage reçurent 4.376 l. ; les gardiens, 20 s. par jour ou par nuit ; les travailleurs, 18 s. par marée ou 20 s. par jour ; les tonneliers, 2 l., et les charretier, 5 l. par jour. Les charretiers reçurent en tout 1.952 l. (Arch du Finistère, B 4390).

Ces salaires étaient sans doute insuffisants, mais les paroisses de Plozévet avaient contre l'Amirauté d'autres causes de ressentiments...

Paul Cornec, historien d'Audierne, raconte :

Lors du naufrage du *Jeune Jacob* sur la côte de Plozévet, en septembre 1780, les charretiers chargés de convoier les barriques sauvées jusqu'aux entrepôts de Poulgoazec, perçurent, selon l'état des frais de sauvetage, près de 200 livres! Mais les méritèrent-ils vraiment ? Pourtant, cette fois, l'Amirauté avait pris ses précautions en numérotant chacune des soixante charrettes affrétées pour la dangereuse expédition, "pour rendre plus difficile la découvertes des *buvetages* et autres malversations qui pourraient être commises dans les transports et les rendre moins nombreuses... de sorte qu'en voyant une charrette en gaspillage, on put trouver le nom du charretier coupable sans avoir à le demander." On imagine l'imposant convoi serpentant par les chemins creux sous la surveillance du maître Lenville galopant à bride abattue d'un bout à l'autre pour prévenir le *buvetage* ! Ce sera mission impossible, car malgré sa brillante idée du numérotage des véhicules, l'infortuné préposé devait faire un humble rapport reconnaissant "*n'avoir vu aucun des charretiers envoyés sous sa conduite à Poulgoazec buveter les barriques qui leur avaient été confiées, mais qu'il craint que la chose ne soit arrivée, ce qui était facile car les gens affectaient malgré ce qu'il leur en disait, de se tenir à une distance considérable les uns des autres, il luy était impossible de surveiller en même temps tout le convoi*". En réalité peu de barriques arrivèrent intactes au bord du Goyen, les charretiers accusant les paysans d'avoir forcé leur précieux chargement, et ceux-ci assurant avoir été invités à la dégustation par les charretiers ivres... Mais, vraiment, qu'aurait pu faire dans ce Far West sauvage la colonne des braves conducteurs bigoudens, poursuivis par la horde des paysans assoiffés de Plouhinec ? Former le cercle sur les dunes de Kersiny pour repousser les assauts et mener une défense héroïque jusqu'à l'arrivée de la cavalerie amirale ?

N. Friant était procureur terrien, il reçut 46 livres pour 17j et 14 nuits de garde

En tout : 909 livres pour les gardiens.

Total des frais de sauvetage : 4376 livres 14s. (AD- B 4390)

On releva quand même des infractions !!

sentence condamnant à 60 livres de restitution et aux dépens liquidés à 35 livres, 27 habitants de Plozévet qui avaient enlevé ou tenté d'enlever des vins et eaux-de-vie provenant du *Jeune Jacob*, de Saint-Petersbourg. (AD-B 4422)

Mort au bris

Denis Le Corre, 35ans, cultivateur à Kergourier trouva la mort au bris le 5 octobre suivant.

Le cinq octobre mil sept cent quatre vingts, vu le permis d'inhumer des messieurs de l'amirauté en date du présent jour, signé **Théophile-M Laennec**, je soussigné Recteur certifie avoir inhumé dans le cimetière de cette église paroissiale, le corps de Denis Le Corre époux de Jeanne le tanter, âgé d'environ trente cinq ans, trouvé mort à la côte de Plouhinec en charroyant des effets d'un bris arrivé à cette côte de Plouhinec et ledit Denis le Corre du lieu de K/gourrier en cette paroisse transporté par permission des messieurs de l'Amirauté audit lieu de K/gourrier, le tout en présence de ladite Jeanne Le Tanter son épouse, d'Yves le Corre son frère, de Thomas Cabillic son oncle maternel et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signes.

Legendre Recteur

Le cinq octobre mil Sept cent quatre vingt, sur le permis d'inhumation des messieurs de l'Amirauté en date du présent jour, Signé Théophile Marie Laennec, je soussigné Recteur de cette église avons inhumé dans la cimétière de cette église paroissiale, le corps de Denis Le corne épouse de Jeanne Le tantet, âgé d'environ trente cinq ans, trouvé mort à Lucote de Ploehinec charmant des habits d'un Bris, arrivé à cette côte, et ledit Denis Le corne de lieu de Kigoumes en cette paroisse, transporté par permission des messieurs de l'Amirauté audit lieu de Kigoumes. Le tout en présence de Madelle Jeanne Le tantet son épouse, de ses sœurs son frère, de Thomas Cabellier son oncle maternel et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer.

Le genre Recteur

En fouillant un peu..... on voit un nom :

"Théophile-Marie Laennec ou Laënnec "

(né le 16 juillet 1747 à Quimper, décédé le 17 février 1836 à Saint-Brieuc),

- Conseiller du Roi.
- Avocat au parlement de Bretagne le 18/03/1772,
- Lieutenant particulier de l'amirauté de Cornouaille en 1772,
- Sénéchal des régaires de l'évêché en 1782, receveur des décimes du clergé en 1782.
- Juge de district en 1790 à Quimperlé,
- En juin 1796 membre du directoire de l'administration centrale du Finistère, révoqué après son mariage,
- Juge civil du département à Quimper, président du tribunal criminel du Finistère.
- En 1801 juge suppléant au tribunal civil de 1^{ère} instance de Rennes,
- 1806 conseiller de préfecture à Quimper jusqu'à la fin de l'empire,
- Avocat à St Brieuc

Théophile Marie LAENNEC

marié en 1780 avec Michelle Gabrielle Félicité GUESDON (Dame de Clécunan) 1754-1786

marié en 1795 avec Geneviève Agnès URVOY 1748-1836

Il était le père d'un célèbre médecin :



En 1781, à Quimper, naît

René Théophile Hyacinthe / Théophile René Marie Hyacinthe LAENNEC

Il sera médecin de la Duchesse de Berry, inventeur de l'auscultation et du stéthoscope.)

décès en 1826 à Ploaré.